



Adresse : Maison des Associations 46 ter rue Sainte Catherine 45000 ORLEANS

Site : www.maisons-paysannes.org

Courriel : loiret@maisons-paysannes.org

Brigitte BOURGEOIS
10 rue de la Cigogne
45100 ORLEANS
alain.bourgeois@neuf.fr

Gérard CHARBONNEL
Architecte Conseil
45 rue de Belair
45450 DONNERY
02 38 59 26 56
groupe.sept.45@wanadoo.fr

Alain DALAIGRE
29 rue de la Loire
45150 DARVOY
02 38 59 82 64

alain.dalaigne@orange.fr

Nicole FOUASSIER
Secrétaire
« Les Grandes Raies »
45270 OUZOUER-sous-
BELLEGARDE
02 38 90 14 88
nico.tf@orange.fr

Pascal JULLIEN
2 rue de l'Église
45380 LA CHAPELLE-SAINT-
MESMIN
02 38 88 54 04
pascal-jullien@wanadoo.fr

Claude MARCOULT
43 rue du Château
45140 INGRE
02 38 74 92 57

Pierre PLISSON
Délégué
761 rue des Plaiesses
45160 OLIVET
02 38 63 08 12
pplisson@orange.fr

Gaston SOULIEZ
Bulletin
1224 rue Rodolphe Richard
45160 OLIVET
gaston.souliez@wanadoo.fr

Christian VEILLON
7 rue du Four
45380 La CHAPELLE ST MESMIN
02 38 55 38 93
christian.veillon@wanadoo.fr

Michel VINAUGER
Trésorier
671 rue de l'Hôtel Dieu
45160 OLIVET
02 38 69 06 45
michel.vinauger@wanadoo.fr

Editorial

Dans ce nouveau numéro du Bulletin, vous trouverez un compte-rendu d'activités depuis septembre dernier et le programme des activités pour les prochains mois.

Vous constaterez que si le Collectif d'animation de la délégation a bien travaillé et doit en être remercié au nom de tous les adhérents du Loiret, il ne demande qu'à diversifier ses actions (stages pratiques, conférences, etc).

Cela suppose que les adhérents ayant quelques heures par mois à consacrer à l'association pour le bien du patrimoine rural nous le fassent savoir et n'hésitent pas à faire des propositions (ci-contre les coordonnées de quelques animateurs du collectif). Nous réfléchissons à la création d'un site internet de la délégation ou d'un blog ou forum qui permettrait de mieux communiquer, d'échanger les expériences et informations (1).

L'élargissement de l'activité suppose aussi que les adhérents ou anciens adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation pour 2010 le fassent sans tarder. Ils manifesteront ainsi leur soutien et leur encouragement à MPF et à l'action du Collectif du Loiret (2)

Enfin je voudrais évoquer la mémoire de Mme VEILLON, mère de notre ami Christian, qui nous a quitté le 6 février dernier. Ancienne adjointe à la culture au maire de la Chapelle Saint Mesmin, elle avait contribué de façon déterminante au sauvetage et à la restauration, avec la collaboration de MPF Loiret, de la maison paysanne de la rue de Beauvois, dédiée aux associations.
A bientôt, lors de nos prochaines activités.

Pierre PLISSON.

1) En attendant consulter le site www.maisons-paysannes.org, rubrique « Où nous trouver ? », Loiret.

(2) En page 3 organigramme de la Délégation qui ne demande qu'à s'étoffer...

COMPTE RENDU D'ACTIVITE

❖ **Du 14 au 20 septembre à Cléry-Saint-André 2009** : Exposition organisée avec les Amis de Cléry (François REYNAULD) à la Maison du Tourime.

Inauguration en présence de M.OZIEL, Conseiller général-maire de Cléry-Saint André, Président du Pays Sologne Val-Sud, et de ses adjoints. Affluence soutenue ; intérêt particulièrement marqué par un professeur de technologie en 5^{ème}. Quatre classes sont venues visiter l'exposition. La commune et les Amis de Cléry ont tenu à apporter une subvention à MPF.

❖ **Du 17 au 19 octobre 2009 : Salon Terre naturelle**

Un peu moins d'affluence qu'en 2009, mais public toujours attentif et intéressé. Passage de M.GROUARD, député-maire d'Orléans et de Mme Marie-Madeleine MIALLOT, vice-présidente du Conseil régional. M.Grouard a défendu son point de vue à propos de l'amendement qu'il a voté en juin, concernant une limitation du pouvoir de l'ABF dans l'appréciation des permis de construire et autorisations de travaux dans les ZPPAUP.

La conférence de MM. GELLY et VERDOT a été très appréciée.

❖ **Du 15 au 18 octobre 2009 : Journées des délégués à Benoîte-Vaux dans la Meuse**

Participation de Pierre PLISSON, Alain DALLAIGRE, Jean-Michel GELLY et Christian VEILLON.

A retenir parmi les sujets abordés :

- les possibilités d'agir avec les « Pays »
- comment construire un partenariat, avec le G8 en particulier (fédération d'associations nationales de sauvegarde du patrimoine).
- appui de M.LONGUET, sénateur de la Meuse, pour défendre les prérogatives de l'ABF dans les ZPPAUP.
- difficultés rencontrées dans l'application des mesures du Grenelle de l'Environnement sur les bâtis anciens (isolation en particulier).

Suite à l'exposé d'Alain DALAIGRE sur nos actions vers les scolaires, il est apparu qu'il ne fallait pas trop attendre d'aide de l'Education nationale.

❖ **MPF et la Région**

Les délégués MPF des départements de la région se sont réunis pour envisager une coordination des actions d'une part auprès du Conseil régional, d'autre part autour de thèmes tels que : la Loire au patrimoine mondial de l'Unesco, gestion de photothèques ou site internet. D'autres réunions sont prévues, coordonnées avec les rencontres du G8 régional.

ORGANISATION DE LA DELEGATION

Pour faire face à l'accroissement de l'activité, il est apparu nécessaire de mobiliser et de responsabiliser plus de membres, tant sur le plan des objectifs que sur les secteurs géographiques.

Le Loiret reste une délégation simple, mais s'organise comme une association déclarée.

COLLECTIF DE LA DELEGATION :

- *Délégué* : Pierre PLISSON
- *Service conseil* : G.CHARBONNEL
- *Trésorier* : M.VINAUGER
- *Secrétariat* : N.FOUASSIER et C.VEILLON en suppléance
- *Bulletin de liaison* : G.SOULIEZ, N.FOUASSIER, P.PLISSON
- *Documentation* (4 pages, brochure, CD...) : G.CHARBONNEL, J.M.GELLY, P.JULLIEN, C.PLISSON, M.VINAUGER
- *Professionnels, produits et savoir-faire* : A.DALAIGRE
- *Stages, chantiers* : P.ALLARD
- *Photos, documentations, expositions* : P.JULLIEN, G.CHANGEUX
- *Commission écoles* : A.DALAIGRE, P.JULLIEN, G.SOULIEZ, C.VEILLON
- *Site, blog, photothèque* : B.BOURGEOIS, G.CHANGEUX, P.PLISSON
- *Action locale vers le monde agricole* : N.FOUASSIER

CORRESPONDANTS DE PAYS : fonction de contact, de propositions d'activités, d'alerte :

- *Gâtinais-Puisaye* : J.M.GELLY (sud-Gâtinais-Puisaye), N.FOUASSIER (ouest Gâtinais), J.HUCK (nord-Gâtinais)
- *Forêt d'Orléans* : C.PRUDHOMME
- *Val de Loire* : A.DALAIGRE, F.REYNAUD, B.BOURGEOIS
- *Sologne* : J.L.VERDOT, B.BOURGEOIS
- *Beauce* : petite Beauce M.CLAVIER ET P.JULLIEN ; grande Beauce J.RAUNET, H.GOUEFFON, P.BEAULIEU.

PROGRAMME D'ACTIVITES

- **Samedi 29 et dimanche 30 mai 2010 : MPF 45 sera aux Journées du Développement Durable d'Orléans**, rue Royale (près du carrefour avec la rue Jeanne d'Arc : si vous êtes libres...
- **Dimanche 30 mai 2010 : Les Maisons Paysannes de MAREAU-aux-PRES, avec l'association « En ce temps-là à Mareau ».**
 - 9 h30 : ouverture de l'exposition Salle Raboliot (à côté de la Salle Polyvalente)
 - 10h : vidéo-conférence sur le bâti de MAREAU par Gérard CHARBONNEL, architecte-conseil de la délégation MPF45 ; exposé sur les carrières (à confirmer)
 - 12h : apéritif offert par « En ce Temps là... »
 - 12h30 : pique-nique convivial sous la Halle de Mareau (apporter son pique-nique ; tables et chaises fournies).
 - 14h : promenade découverte des richesses architecturales locales (La Perrière et Les Muids) avec les commentaires de G. CHARBONNEL. Visite de deux carrières.(Les 27,28 et 29 novembre exposition et accueil des écoles.)
- **du 11 au 13 juin 2010 à VITRY-aux-LOGES : » Connaître, conserver, restaurer notre patrimoine rural bâti » avec l'association ACT Histoire Locale.**

Au programme :

 - vendredi 11 juin : visite de l'exposition dédiée aux scolaires par les élèves du cycle 3.
 - samedi 12 juin : à la Salle des Fêtes, Place de la République, exposition de photos et matériaux ouverte à tous de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.
 - dimanche 13 juin :
 - 9h30, Salle des Fêtes, accueil ;
 - 10 h : le Patrimoine rural bâti de VITRY aux LOGES, vidéo-conférence de Gérard CHARBONNEL, architecte-conseil de Maisons Paysannes du Loiret ;
 - 12 h : Déjeuner à l'Hôtel-Restaurant du Square, 35 rue de l'Abbé Visage (*page 6 de ce Bulletin, coupon-réponse à renvoyer au délégué MPF au moins 8 jours à l'avance*)
 - 14 h à 17h30 : promenade autour des maisons de VITRY, commentée par Gérard CHARBONNEL.
- **Mercredi 2 juin** : dans le cadre des « Mercredis de la Zéco », MPF45 participera à l'exposé des Palissons sur « Les enduits à la chaux naturelle » (ZECO des Acacias, 66 rue de la Bourie Rouge, 45000 Orléans)
- **Sam 5 juin et dim 27 juin : STAGE ENDUIT A LA CHAUX** organisé par l'association « Les Palissons », avec le soutien de MPF 45, à 45-FAY aux LOGES. Tarif : inscription 60 € (adhérents MPF45) + adhésion aux Palissons (pour les non adhérents MPF45). Renseignements : 02 54 80 89 16 / 06 71 92 96 83, email : lespalissons@laposte.net
- **Dim 4 juillet : Maisons Paysannes du Loiret au Comice Agricole d'Ouzouer sur Loire**
- **du 4 août au 7 octobre 2010 : le Patrimoine Rural Bâti de Sologne** , exposition au domaine du Ciran, Ménestreau en Villette (photos et matériaux) ; accueil prévu de scolaires (primaire et collège).

NOS PROJETS

- ❖ **La maison des champs de MARDIE** : le projet de restauration sous forme de chantier-école pour les adhérents et un lycée technique avance.
- ❖ **La conception d'un site-blog** pour la délégation du Loiret (Plisson, G.Changeux) prend corps. L'architecture du site est à déterminer. Toute aide d'un adhérent compétent est la bienvenue.
- ❖ **Projet de création** d'un nouveau « Quatre pages » et d'un CD ou brochure sur l'architecture et la restauration des maisons paysannes du Loiret.



à l'abattage des arbres

Les alignements d'arbres au bord des routes sont des éléments marquants du paysage. Ils donnent une dimension supplémentaire à la route, structurent l'espace, le rythment, dotent le paysage d'une architecture vivante et contribuent à l'identité de chaque région. Ils font partie d'un patrimoine commun dont l'origine remonte fort loin.

Malheureusement ces arbres, dans de nombreux départements, sont accusés d'être la cause des décès sur la route et des alignements complets sont abattus ; dans le Loiret, à Dadonville, Ascoux, Saint Péréval la Colombe

Mais abattre les arbres ne supprime pas les autres obstacles latéraux (fossés, poteaux électriques, parapets...). Prendre la route, c'est toujours prendre un risque. ...

Or une route dégagée donne une fausse impression de sécurité, elle incite à la prise de risques, à l'augmentation de la vitesse.



Au contraire, la présence d'arbres sur le bord de la route agit sur le comportement du conducteur en lui donnant des références de vitesse par le défilement latéral, de direction et de distance. Les alignements d'arbres contribuent au concept de la « route apaisée ». Et s'il y a besoin d'élargir ou de sécuriser un tronçon de route, des solutions existent autres que « couper tout ce qui dépasse »: conserver les arbres au moins sur un côté de la route que l'on veut élargir, installer des glissières...

La preuve, c'est que certains pays ou régions ont changé d'attitude. En Allemagne, les autorités ont compris l'intérêt touristique, économique, sécuritaire et environnemental à maintenir, entretenir et replanter des alignements de qualité. En France, la Normandie commence à replanter là où il n'y a pas de bocage.

Des exemples à suivre...

Magali CLAVIER

Ref :

- Association arbres et routes (<http://www.arbresetroutes.org/index.html>);- *Audit des politiques locales de sécurités routières mai 2007 ;*
- *Convention européenne du paysage*

RUBRIQUE : QUELQUES RAPPELS SUR LES PRINCIPES DE BASE DE LA RESTAURATION

Tous, nous sommes horrifiés de voir comment sont souvent traitées les maisons paysannes. Alors pourquoi ne pas rappeler quelques unes des attaques les plus dommageables dont elles sont l'objet.

Parlons ici de l'utilisation du ciment dans les enduits. Pourquoi ?

Au delà de l'aspect inesthétique des enduits au ciment, l'utilisation de ceux-ci portent une atteinte grave aux caractéristiques physiques des bâtiments. Rappelons que nos anciens bâtis sont montés généralement à partir de blocs calcaires liaisonnés avec un mortier à la chaux aérienne et recouverts d'un enduit à la chaux: ces murs sont naturellement l'objet de remontées capillaires à partir de l'eau contenue dans le sol. Or ce mortier a la caractéristique de présenter une perméance, c'est-à-dire une capacité à laisser passer par ses pores la vapeur d'eau. C'est ainsi que l'eau remonte dans le mur sur une certaine hauteur, se transforme en vapeur et s'évacue par les pores, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'eau est ainsi éliminée.

Qu'en est-il avec le mortier d'enduit au ciment ?

Celui-ci ne présente ni perméance, ni perméabilité ; l'eau remonte dans le mur, ne peut s'évacuer sous forme de vapeur à travers l'enduit ; elle monte de plus en plus haut, traverse plus ou moins l'enduit en développant des auréoles d'humidité, siège de proliférations d'algues ou de champignons. Par contre l'eau peut s'évacuer vers l'intérieur ! Alors bonjour les dégâts ! Les plâtres pourrissent, les papiers se décollent ; on met en place des isolants contre l'humidité qui ne font qu'emprisonner l'humidité. Tout cela est normal, chacun sait que les vieilles maisons sont humides ! Doit-on parler en plus de la dégradation du mortier qui liaisonne les moellons calcaires ?

Alors, c'est à chacun d'entre nous d'intervenir, chaque fois que l'on voit que des enduits vont être refaits, avertissez les propriétaires des risques encourus, intervenez auprès des artisans, dites leur que s'ils utilisent un mortier à base de ciment, ils commettent une faute professionnelle qui peut les conduire dans des contentieux coûteux.

Nous attendons ici des témoignages de tous nos membres.



DATES A RETENIR

- 5 septembre 2010: MPF45 participera à la « RENTREE EN FETE », journée des associations d'Orléans .

- 16, 17 et 18 octobre 2010: MPF45 sera au Salon TERRE NATURELLE, Parc des expositions d'Orléans.

VIENT DE PARAÎTRE...

« **PIGEONNIERS DU LOIRET** » de Gérard SAUGER, en vente dans les librairies d'Orléans, les commerces, la mairie ou le site web de Boigny-sur-Bionne (<http://boignysurbionne.fr>), 32 €.

Eléments souvent remarquables et jamais inintéressants du patrimoine rural bâti, les pigeonniers du loiret n'auront (presque) plus de secrets pour qui ouvrira l'ouvrage que vient de publier Gérard SAUGER avec le soutien de l'Association pour la sauvegarde du Patrimoine Historique de Boigny-sur-Bionne (éditeur du livre) et de la commune du même nom.

Ce patrimoine architectural propre à chaque région a passionné l'auteur qui en a fait un inventaire quasi complet ? Sur 256 pigeonniers recensés, plus de 130, inventoriés commune par commune, sont présentés à l'aide de photographies originales.

Livre en main, pourquoi ne pas découvrir vous-même au gré des promenades dans le Loiret et par un voyage dans le temps, ces édifices à l'architecture diverse, parfois empreints d'une certaine fantaisie.

« Laissez-vous conduire dans cet ouvrage, il contribuera à protéger les pigeonniers qu'il présente, mieux parfois qu'une protection réglementaire. Ce petit patrimoine » fait honneur au Loiret et donne envie d'en découvrir plus, y compris dans d'autres domaines » (Extrait de la préface de F.AUBANTON, ABF).

ECHOS...

❖ *Saluons l'arrivée de Mme Saadia TAMELIKECHT, architecte des bâtiments de France, aux côtés de M. Frédéric AUBANTON. Elle veillera à la protection du patrimoine bâti et paysager du territoire du Loiret, à l'exception de celui de l'Agglomération d'Orléans qui reste sous la protection de M. AUBANTON. C'est donc à l'un ou l'autre des deux ABF que vous vous adresserez en fonction de la localisation de la maison paysanne en cause.*

(SDAP, 5 place de Gaulle, B.P. 2455 45032 ORLEANS CEDEX 1, Tél. : 02 38 53 34 26, fax : 02 38 62 40 44, mail : sdap.loiret@culture.gouv.fr)

APPEL AUX ADHERENTS

- 1) Le délégué adresse aux adhérents MPF 45 ayant communiqué leur adresse internet les comptes-rendus du collectif d'animation, ainsi que des informations ponctuelles (annonces pour des matériaux, etc...). Merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent recevoir ces informations de me transmettre leur adresse internet ;*
- 2) Des adhérents n'ont pas (ou n'ont pas fourni) d'adresse postale dans le Loiret. Or ces adresses sont nécessaires pour que le délégué ou les correspondants de Pays (voir la liste par ailleurs) fournissent les infos sur des activités particulières aux Pays. Si ces adhérents souhaitent être informés, il convient donc qu'ils fournissent leur adresse dans le Loiret.*

Journée Vitry du 13 juin 2010 - Bulletin de réservation pour le repas à l'Hôtel-Restaurant du Square, 35 rue de l'Abbé Visage à renvoyer avec le chèque de 15 euros par personne avant le 3 juin

Nom et prénom : Tél :

Adresse :

Réservation pour repas à 15 euros =euro

Ci-joint chèque libellé à l'ordre de : Hôtel-restaurant du Square